



MAIRIE

DE

PUYBEGON

81390

Tél. 05 63 58 43 07

Liste des délibérations

Conseil Municipal de PUYBEGON

Séance du 12 mars 2026

Président de la séance : Robert CINQ

Secrétaire de la séance : Robert ROUFFIAC

Présents : Patrick BURATTO, Robert CINQ, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC, Michel SOULET

Représentés : Angélique LALLOT représentée par Robert ROUFFIAC

Absents et excusés : Véronique CHERBOURG, Lydie DE ARRIBA, Aurélien GOULIGNAC, Aymeric GUIPAUD, Karine PHALIPPOU, Nicolas PIC

Date de convocation	Date d'affichage	Membres en exercice	Quorum	Membres présents	Suffrages exprimés
5/03/2026	5/03/2026	12	7	5	6

Ordre du jour :

- Motion de la commune de Puybégon pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie au SDET
- Annulation de l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune de Puybégon décidée par délibération du 15 novembre 2022
- Débat et orientation budgétaire
- Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
- Vote du Compte Financier et Unique 2025 - Budget COMMUNE PUYBEGON
- Note de présentation brève et synthétique du CFU 2025
- Affectation du résultat 2025 - Budget COMMUNE PUYBEGON
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de la deuxième convocation, le quorum n'ayant pas été atteint le 19 février 2026.

Lorsque le quorum n'est pas atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Motion de la commune de Puybégon pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie au SDET (N° DE_001_2026)

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Annulation de l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune de Puybegon décidée par délibération du 15 novembre 2022 (N° DE_002_2026)

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 (N° DE_003_2026)

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Délibération sur le compte unique financier - PUYBEGON 2025 (N° DE_004_2026)

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - PUYBEGON 2025 (N° DE_005_2026)

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Fin de séance à 21h52

Robert CINQ
Président de séance

Robert ROUFFIAC
Secrétaire de séance

